Bourse - Engagement social et communautaire

Cette bourse est attribuée à des étudiantes, à des étudiants ou à des groupes d'étudiantes et d'étudiants qui se sont démarqués par la qualité de leur engagement communautaire.

Nombre de bourses

- Une bourse

Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit au Cégep de Rimouski à temps plein à l'automne 2026 et à l'hiver 2027
- Être engagé bénévolement dans un comité ou une activité du Cégep (ex. : conseil étudiant de programme, association étudiante, tutorat, etc.)
- Être en voie de réussite dans la majorité de ses cours

Critères de sélection

- Actions concrètes dans le milieu
- Retombées et rayonnement (effets concrets, résultats, etc.)
- Portée éducative
- Qualités humaines manifestées
- Leadership
- Cohésion des membres (dans le cas d'un groupe)

Dépôt de la candidature

L'étudiant, l'étudiante ou le groupe candidat doit rédiger un texte de **200 à 300 mots** expliquant **en quoi ses réalisations répondent aux critères de sélection**.

Le texte doit obligatoirement inclure les informations suivantes :

- **Nom, prénom et matricule** de la personne (ou des personnes) qui posent leur candidature
- **Programme d'études**
- **Nom du groupe**, si la candidature est soumise par un groupe

La candidature doit être transmise, idéalement en format PDF, au plus tard **le lundi 1er mars 2027 à 23 h 59,** par MIO (Gala de la réussite).

Remise de la bourse

La bourse sera remise, à la personne ou au groupe récipiendaire sélectionné, lors du Gala de la réussite Desjardins, **le mardi 27 avril 2027**.

N. B. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse si aucune candidature ne répond aux critères de sélection.